

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - MAIRIE DE FONTENILLES (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21310188400012

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE GRENADE

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL M 14 (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	41
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	46
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	51
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	52
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	53
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	54
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	55
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	57
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	63
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	65
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	69
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	70
D2 - Arrêté et signatures	71

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 31499	MAIRIE DE FONTENILLES BUDGET COMMUNAL M 14	BP 2022
----------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	6 076
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	34
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA GASCOGNE TOULOUSAINE	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
4 301 532,00	4 699 309,00	704,02	1 040,79

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	789,98	918,00
2	Produit des impositions directes/population	414,98	526,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	811,03	1 124,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	523,37	288,00
5	Encours de dette/population	602,91	821,00
6	DGF/population	146,21	154,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	55,40 %	57,50 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	105,62 %	89,30 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	64,53 %	25,60 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	74,34 %	73,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 579 940,00	5 020 814,78
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 559 125,22
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		5 579 940,00	5 579 940,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	3 247 537,89	2 708 599,79
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	352 462,11	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 891 400,21
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 600 000,00	3 600 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	9 179 940,00	9 179 940,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 366 222,00	0,00	1 507 000,00	1 507 000,00	1 507 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 734 000,00	0,00	2 659 000,00	2 659 000,00	2 659 000,00
014	Atténuations de produits	230 000,00	0,00	230 000,00	230 000,00	230 000,00
65	Autres charges de gestion courante	298 145,00	0,00	266 191,00	266 191,00	266 191,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		4 628 367,00	0,00	4 662 191,00	4 662 191,00	4 662 191,00
66	Charges financières	121 771,00	0,00	112 525,83	112 525,83	112 525,83
67	Charges exceptionnelles	32 000,00	0,00	42 000,00	42 000,00	42 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	6 000,00		6 000,00	6 000,00	6 000,00
022	Dépenses imprévues	270 745,74		57 223,17	57 223,17	57 223,17
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 058 883,74	0,00	4 879 940,00	4 879 940,00	4 879 940,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	500 000,00		420 000,00	420 000,00	420 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	280 000,00		280 000,00	280 000,00	280 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		780 000,00		700 000,00	700 000,00	700 000,00
TOTAL		5 838 883,74	0,00	5 579 940,00	5 579 940,00	5 579 940,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 579 940,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	100 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	330 500,00	0,00	368 030,00	368 030,00	368 030,00
73	Impôts et taxes	3 283 245,00	0,00	3 464 390,00	3 464 390,00	3 464 390,00
74	Dotations et participations	1 336 984,00	0,00	1 012 339,78	1 012 339,78	1 012 339,78
75	Autres produits de gestion courante	2 100,00	0,00	6 055,00	6 055,00	6 055,00
Total des recettes de gestion courante		5 052 829,00	0,00	4 925 814,78	4 925 814,78	4 925 814,78
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 052 829,00	0,00	4 927 814,78	4 927 814,78	4 927 814,78
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	93 000,00		93 000,00	93 000,00	93 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		93 000,00		93 000,00	93 000,00	93 000,00
TOTAL		5 145 829,00	0,00	5 020 814,78	5 020 814,78	5 020 814,78

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	559 125,22
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 579 940,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	607 000,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	39 950,00	3 700,00	6 967,89	6 967,89	10 667,89
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	378 579,49	140 118,84	331 654,00	331 654,00	471 772,84
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	126 544,00	22 323,56	25 500,00	25 500,00	47 823,56
	Total des opérations d'équipement	1 390 010,00	186 319,71	2 383 416,00	2 383 416,00	2 569 735,71
	Total des dépenses d'équipement	1 935 083,49	352 462,11	2 747 537,89	2 747 537,89	3 100 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	430 400,00	0,00	405 000,00	405 000,00	405 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	150 936,14		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	581 336,14	0,00	407 000,00	407 000,00	407 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 516 419,63	352 462,11	3 154 537,89	3 154 537,89	3 507 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	93 000,00		93 000,00	93 000,00	93 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	93 000,00		93 000,00	93 000,00	93 000,00
	TOTAL	2 609 419,63	352 462,11	3 247 537,89	3 247 537,89	3 600 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 600 000,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	140 000,00	0,00	369 000,00	369 000,00	369 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	140 000,00	0,00	1 069 000,00	1 069 000,00	1 069 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	330 000,00	0,00	139 599,79	139 599,79	139 599,79
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	700 000,00	0,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 030 000,00	0,00	939 599,79	939 599,79	939 599,79
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 170 000,00	0,00	2 008 599,79	2 008 599,79	2 008 599,79
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	500 000,00		420 000,00	420 000,00	420 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	280 000,00		280 000,00	280 000,00	280 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE FONTENILLES - BUDGET COMMUNAL M 14 - BP - 2022

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	Total des recettes d'ordre d'investissement	780 000,00		700 000,00	700 000,00	700 000,00
	TOTAL	1 950 000,00	0,00	2 708 599,79	2 708 599,79	2 708 599,79

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	891 400,21
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 600 000,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	607 000,00
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 - RF 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 - DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 507 000,00		1 507 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 659 000,00		2 659 000,00
014	Atténuations de produits	230 000,00		230 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	266 191,00		266 191,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	112 525,83	0,00	112 525,83
67	Charges exceptionnelles	42 000,00	0,00	42 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	6 000,00	280 000,00	286 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	57 223,17		57 223,17
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		420 000,00	420 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		4 879 940,00	700 000,00	5 579 940,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 579 940,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 000,00	0,00	2 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	13 000,00	13 000,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	405 000,00	0,00	405 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 569 735,71		2 569 735,71
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	10 667,89	0,00	10 667,89
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	471 772,84	80 000,00	551 772,84
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	47 823,56	0,00	47 823,56
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		3 507 000,00	93 000,00	3 600 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 600 000,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	75 000,00		75 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	368 030,00		368 030,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		80 000,00	80 000,00
73	Impôts et taxes	3 464 390,00		3 464 390,00
74	Dotations et participations	1 012 339,78		1 012 339,78
75	Autres produits de gestion courante	6 055,00	0,00	6 055,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 000,00	13 000,00	15 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		4 927 814,78	93 000,00	5 020 814,78

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	559 125,22
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 579 940,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	139 599,79	0,00	139 599,79
13	Subventions d'investissement	369 000,00	0,00	369 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	700 000,00	0,00	700 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		280 000,00	280 000,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		420 000,00	420 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 208 599,79	700 000,00	1 908 599,79

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	891 400,21
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	800 000,00
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 600 000,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 366 222,00	1 507 000,00	1 507 000,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0,00	190 000,00	190 000,00
60611	Eau et assainissement	24 200,00	27 000,00	27 000,00
60612	Energie - Electricité	198 500,00	200 000,00	200 000,00
60613	Chauffage urbain	80 000,00	70 000,00	70 000,00
60622	Carburants	29 887,00	26 330,00	26 330,00
60623	Alimentation	177 750,00	23 150,00	23 150,00
60628	Autres fournitures non stockées	34 000,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	18 000,00	30 450,00	30 450,00
60632	Fournitures de petit équipement	63 500,00	61 880,00	61 880,00
60633	Fournitures de voirie	2 000,00	8 500,00	8 500,00
60636	Vêtements de travail	9 850,00	2 760,00	2 760,00
6064	Fournitures administratives	6 680,00	5 910,00	5 910,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	17 000,00	17 000,00	17 000,00
6067	Fournitures scolaires	24 275,00	23 425,00	23 425,00
6068	Autres matières et fournitures	665,00	2 410,00	2 410,00
611	Contrats de prestations de services	161 470,00	210 831,00	210 831,00
6135	Locations mobilières	58 290,00	66 410,00	66 410,00
61521	Entretien terrains	15 000,00	15 000,00	15 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	15 000,00	15 000,00	15 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	20 000,00	17 500,00	17 500,00
615232	Entretien, réparations réseaux	3 500,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	23 150,00	27 719,00	27 719,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 500,00	8 700,00	8 700,00
6156	Maintenance	71 180,00	81 127,84	81 127,84
6161	Multirisques	32 500,00	42 000,00	42 000,00
617	Etudes et recherches	20 180,00	56 843,12	56 843,12
6182	Documentation générale et technique	3 100,00	2 575,00	2 575,00
6184	Versements à des organismes de formation	19 000,00	19 000,00	19 000,00
6188	Autres frais divers	60,00	40,00	40,00
6226	Honoraires	100,00	14 480,00	14 480,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	7 500,00	10 700,00	10 700,00
6228	Divers	500,00	480,00	480,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	1 100,00	1 100,00
6232	Fêtes et cérémonies	13 000,00	19 800,00	19 800,00
6233	Foires et expositions	36 210,00	27 191,00	27 191,00
6236	Catalogues et imprimés	7 320,00	6 646,00	6 646,00
6237	Publications	13 050,00	12 388,00	12 388,00
6238	Divers	2 500,00	3 000,00	3 000,00
6247	Transports collectifs	4 800,00	7 250,00	7 250,00
6248	Divers	7 440,00	7 370,00	7 370,00
6251	Voyages et déplacements	1 250,00	1 570,00	1 570,00
6256	Missions	340,00	470,00	470,00
6261	Frais d'affranchissement	5 730,00	8 935,00	8 935,00
6262	Frais de télécommunications	28 400,00	29 396,84	29 396,84
627	Services bancaires et assimilés	18 720,00	19 200,00	19 200,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 825,00	1 285,00	1 285,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	10 000,00	10 000,00	10 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	55 000,00	60 000,00	60 000,00
6288	Autres services extérieurs	6 100,00	7 630,00	7 630,00
63512	Taxes foncières	8 200,00	6 547,20	6 547,20
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 734 000,00	2 659 000,00	2 659 000,00
6218	Autre personnel extérieur	19 162,00	76 636,00	76 636,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 939,00	6 611,00	6 611,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	17 459,00	14 543,00	14 543,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4 764,00	3 897,00	3 897,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 231 230,00	1 284 207,00	1 284 207,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	22 755,00	23 989,00	23 989,00
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	0,00	200,00	200,00
64118	Autres indemnités titulaires	222 804,00	223 254,00	223 254,00
64131	Rémunérations non tit.	366 917,00	254 756,00	254 756,00
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	3 179,00	3 179,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	304 631,00	249 841,00	249 841,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	392 785,00	350 009,00	350 009,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	14 916,00	7 310,00	7 310,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	87 168,00	91 159,00	91 159,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	3 604,00	3 605,00	3 605,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	13 954,00	15 199,00	15 199,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	6 776,00	35 801,00	35 801,00

MAIRIE DE FONTENILLES - BUDGET COMMUNAL M 14 - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6478	Autres charges sociales diverses	600,00	600,00	600,00
6488	Autres charges	16 536,00	14 204,00	14 204,00
014	Atténuations de produits	230 000,00	230 000,00	230 000,00
739221	FNGIR	230 000,00	230 000,00	230 000,00
65	Autres charges de gestion courante	298 145,00	266 191,00	266 191,00
6531	Indemnités	124 000,00	90 000,00	90 000,00
6533	Cotisations de retraite	8 800,00	7 500,00	7 500,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	13 100,00	9 500,00	9 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 000,00	5 000,00	5 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	1 000,00	1 000,00
6553	Service d'incendie	42 000,00	42 271,00	42 271,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	400,00	800,00	800,00
65548	Autres contributions	49 000,00	65 000,00	65 000,00
657348	Subv. fonct. Autres communes	4 000,00	3 000,00	3 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	21 000,00	10 000,00	10 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	28 845,00	28 110,00	28 110,00
658822	Aides	4 000,00	4 000,00	4 000,00
65888	Autres	0,00	10,00	10,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		4 628 367,00	4 662 191,00	4 662 191,00
66	Charges financières (b)	121 771,00	112 525,83	112 525,83
66111	Intérêts réglés à l'échéance	130 000,00	120 000,00	120 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-9 579,67	-8 604,17	-8 604,17
6618	Intérêts des autres dettes	350,00	126,80	126,80
6688	Autres	1 000,67	1 003,20	1 003,20
67	Charges exceptionnelles (c)	32 000,00	42 000,00	42 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	10 000,00	10 000,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	21 000,00	20 000,00	20 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	10 000,00	12 000,00	12 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	6 000,00	6 000,00	6 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	270 745,74	57 223,17	57 223,17
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		5 058 883,74	4 879 940,00	4 879 940,00
023	Virement à la section d'investissement	500 000,00	420 000,00	420 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	280 000,00	280 000,00	280 000,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	280 000,00	280 000,00	280 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		780 000,00	700 000,00	700 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		780 000,00	700 000,00	700 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 838 883,74	5 579 940,00	5 579 940,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 579 940,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	55 826,94
Montant des ICNE de l'exercice N-1	64 431,11
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-8 604,17

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	100 000,00	75 000,00	75 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	70 000,00	60 000,00	60 000,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	30 000,00	15 000,00	15 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	330 500,00	368 030,00	368 030,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 000,00	2 000,00	2 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	3 000,00	3 200,00	3 200,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	6 000,00	6 000,00	6 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	7 500,00	4 000,00	4 000,00
7066	Redevances services à caractère social	300,00	200,00	200,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	210 000,00	250 000,00	250 000,00
70688	Autres prestations de services	100,00	30,00	30,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	80 000,00	80 000,00	80 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	12 600,00	12 600,00	12 600,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	10 000,00	10 000,00	10 000,00
73	Impôts et taxes	3 283 245,00	3 464 390,00	3 464 390,00
73111	Impôts directs locaux	2 395 245,00	2 521 390,00	2 521 390,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	2 000,00	2 000,00	2 000,00
73211	Attribution de compensation	642 000,00	642 000,00	642 000,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	39 000,00	39 000,00	39 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	190 000,00	245 000,00	245 000,00
7388	Autres taxes diverses	15 000,00	15 000,00	15 000,00
74	Dotations et participations	1 336 984,00	1 012 339,78	1 012 339,78
7411	Dotation forfaitaire	401 785,00	401 876,00	401 876,00
74121	Dotation de solidarité rurale	638 815,00	314 815,00	314 815,00
74127	Dotation nationale de péréquation	171 237,00	171 676,00	171 676,00
744	FCTVA	2 000,00	2 000,00	2 000,00
74718	Autres participations Etat	9 570,00	0,00	0,00
74758	Participat° Autres groupements	79 000,00	84 500,00	84 500,00
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	100,00	100,78	100,78
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	19 477,00	23 372,00	23 372,00
7488	Autres attributions et participations	15 000,00	14 000,00	14 000,00
75	Autres produits de gestion courante	2 100,00	6 055,00	6 055,00
752	Revenus des immeubles	2 000,00	5 955,00	5 955,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	100,00	100,00	100,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		5 052 829,00	4 925 814,78	4 925 814,78
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	2 000,00	2 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		5 052 829,00	4 927 814,78	4 927 814,78
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	93 000,00	93 000,00	93 000,00
722	Immobilisations corporelles	80 000,00	80 000,00	80 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	13 000,00	13 000,00	13 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		93 000,00	93 000,00	93 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 145 829,00	5 020 814,78	5 020 814,78

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	559 125,22
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 579 940,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00
--------------------------------	------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	39 950,00	6 967,89	6 967,89
2031	Frais d'études	24 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	15 950,00	6 967,89	6 967,89
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	378 579,49	331 654,00	331 654,00
2111	Terrains nus	1 000,00	22 000,00	22 000,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	6 000,00	80 000,00	80 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	10 000,00	8 000,00	8 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	2 228,00	2 228,00
21318	Autres bâtiments publics	13 039,55	44 186,00	44 186,00
21571	Matériel roulant	5 800,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	134 353,43	45 645,00	45 645,00
2181	Installat° générales, agencements	53 577,81	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	15 400,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	12 394,45	21 355,00	21 355,00
2188	Autres immobilisations corporelles	127 014,25	108 240,00	108 240,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	126 544,00	25 500,00	25 500,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	126 544,00	25 500,00	25 500,00
106	Opération d'équipement n° 106 (5)	65 000,00	72 228,00	72 228,00
107	Opération d'équipement n° 107 (5)	45 500,00	39 511,00	39 511,00
109	Opération d'équipement n° 109 (5)	10 000,00	0,00	0,00
116	Opération d'équipement n° 116 (5)	500 000,00	440 000,00	440 000,00
119	Opération d'équipement n° 119 (5)	48 100,00	1 000,00	1 000,00
122	Opération d'équipement n° 122 (5)	35 000,00	15 000,00	15 000,00
123	Opération d'équipement n° 123 (5)	194 000,00	228 000,00	228 000,00
125	Opération d'équipement n° 125 (5)	27 410,00	26 610,00	26 610,00
126	Opération d'équipement n° 126 (5)	192 000,00	1 276 000,00	1 276 000,00
128	Opération d'équipement n° 128 (5)	10 000,00	30 000,00	30 000,00
129	Opération d'équipement n° 129 (5)	3 000,00	0,00	0,00
130	Opération d'équipement n° 130 (5)	200 000,00	3 696,00	3 696,00
131	Opération d'équipement n° 131 (5)	12 000,00	49 200,00	49 200,00
132	Opération d'équipement n° 132 (5)	0,00	61 000,00	61 000,00
133	Opération d'équipement n° 133 (5)	0,00	60 000,00	60 000,00
134	Opération d'équipement n° 134 (5)	0,00	71 000,00	71 000,00
82	Opération d'équipement n° 82 (5)	48 000,00	10 171,00	10 171,00
Total des dépenses d'équipement		1 935 083,49	2 747 537,89	2 747 537,89
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	2 000,00	2 000,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	2 000,00	2 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	430 400,00	405 000,00	405 000,00
1641	Emprunts en euros	420 000,00	399 000,00	399 000,00
16873	Dettes - Départements	2 395,00	0,00	0,00
168758	Dettes - Autres groupements	8 005,00	6 000,00	6 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	150 936,14	0,00	0,00
Total des dépenses financières		581 336,14	407 000,00	407 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 516 419,63	3 154 537,89	3 154 537,89
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	93 000,00	93 000,00	93 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	13 000,00	13 000,00	13 000,00
13911	Etat et établissements nationaux	1 962,44	2 532,87	2 532,87
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	11 037,56	10 467,13	10 467,13
	Charges transférées (9)	80 000,00	80 000,00	80 000,00
21318	Autres bâtiments publics	80 000,00	80 000,00	80 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE FONTENILLES - BUDGET COMMUNAL M 14 - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		93 000,00	93 000,00	93 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 609 419,63	3 247 537,89	3 247 537,89
				+
		RESTES A REALISER N-1 (11)		352 462,11
				+
		D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)		0,00
				=
		TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		3 600 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	140 000,00	369 000,00	369 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	20 000,00	55 000,00	55 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	120 000,00	314 000,00	314 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	700 000,00	700 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	700 000,00	700 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		140 000,00	1 069 000,00	1 069 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 030 000,00	939 599,79	939 599,79
10222	FCTVA	240 000,00	46 599,79	46 599,79
10226	Taxe d'aménagement	90 000,00	93 000,00	93 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	700 000,00	800 000,00	800 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 030 000,00	939 599,79	939 599,79
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 170 000,00	2 008 599,79	2 008 599,79
021	Virement de la sect° de fonctionnement	500 000,00	420 000,00	420 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	280 000,00	280 000,00	280 000,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	1 389,60	351,26	351,26
28031	Frais d'études	2 368,34	1 700,21	1 700,21
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	935,87	935,87	935,87
28041642	IC : Bâtiments, installations	40 000,00	0,00	0,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	72 174,33	72 174,33	72 174,33
28051	Concessions et droits similaires	5 286,93	17 896,36	17 896,36
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	50,94	173,94	173,94
281311	Hôtel de ville	206,80	749,80	749,80
281312	Bâtiments scolaires	40,00	2 147,00	2 147,00
281318	Autres bâtiments publics	16 634,55	18 166,55	18 166,55
281533	Réseaux câblés	0,00	444,00	444,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	7 137,25	7 137,25	7 137,25
281571	Matériel roulant	20 266,28	20 731,98	20 731,98
281578	Autre matériel et outillage de voirie	626,13	626,13	626,13
28158	Autres installat°, matériel et outillage	13 782,53	19 362,53	19 362,53
28181	Installations générales, aménagt divers	5 610,42	11 839,42	11 839,42
28182	Matériel de transport	15 581,39	15 583,39	15 583,39
28183	Matériel de bureau et informatique	14 803,82	19 808,49	19 808,49
28184	Mobilier	10 254,41	11 672,41	11 672,41
28188	Autres immo. corporelles	52 850,41	58 499,08	58 499,08
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		780 000,00	700 000,00	700 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		780 000,00	700 000,00	700 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 950 000,00	2 708 599,79	2 708 599,79

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

MAIRIE DE FONTENILLES - BUDGET COMMUNAL M 14 - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			891 400,21
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			3 600 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 106 (1)
LIBELLE : PARC DE LASCRABERES**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		109 416,66	a 0,00	72 228,00	b 72 228,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	72 228,00	72 228,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	72 228,00	72 228,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	109 416,66	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	109 416,66	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-72 228,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 107 (1)
LIBELLE : Aménag° locaux scolaires et péris GS LAFONTAINE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		976 676,63	a 198,00	39 511,00	b 39 511,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	198,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	198,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	123 583,31	0,00	39 511,00	39 511,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	13 039,55	0,00	14 350,00	14 350,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	599,99	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	40 551,64	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	12 169,58	0,00	7 611,00	7 611,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	57 222,55	0,00	17 550,00	17 550,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	853 093,32	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	823 119,17	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	29 974,15	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 9 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	9 500,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	9 500,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-30 209,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 109 (1)
LIBELLE : Accessibilité bâtiments publics

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 116 (1)
LIBELLE : URBA RD 68 BONREPOS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		59 062,95	a 23 502,00	440 000,00	b 440 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	6 569,07	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	6 569,07	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	52 493,88	23 502,00	440 000,00	440 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	52 493,88	23 502,00	440 000,00	440 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-463 502,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 119 (1)
LIBELLE : TRAVAUX CTM GENIBRAT**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		55 848,84	a 37 858,49	1 000,00	b 1 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 644,75	37 858,49	1 000,00	1 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	36 084,05	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 644,75	1 774,44	1 000,00	1 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	53 204,09	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	53 204,09	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-38 858,49
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 122 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT CENTRE BOURG**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		970 913,95	a 5 916,00	15 000,00	b 15 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 126,90	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	2 126,90	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 830,61	5 916,00	15 000,00	15 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 830,61	5 916,00	15 000,00	15 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	966 956,44	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	32 950,49	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	934 005,95	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-20 916,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 123 (1)
LIBELLE : POOL ROUTIER**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		374 607,62	a 31 043,40	228 000,00	b 228 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	374 607,62	31 043,40	228 000,00	228 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	374 607,62	31 043,40	228 000,00	228 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 40 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	40 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	40 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-219 043,40
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 125 (1)
LIBELLE : RENOUELEMENT PARC INFORMATIQUE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		33 331,07	a 0,00	26 610,00	b 26 610,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	15 039,28	0,00	3 610,00	3 610,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	15 039,28	0,00	3 610,00	3 610,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	18 291,79	0,00	23 000,00	23 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	18 291,79	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-26 610,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 126 (1)
LIBELLE : Création Espace La Fontaine

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		62 544,73	a 16 484,34	1 276 000,00	b 1 276 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	62 544,73	16 484,34	1 276 000,00	1 276 000,00	0,00
2313	Constructions	62 544,73	16 484,34	1 276 000,00	1 276 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 964 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	264 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	264 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	700 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	700 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-328 484,34
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 128 (1)
LIBELLE : Aménagement local vétérinaire

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		94 456,00	a 769,20	30 000,00	b 30 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	92 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	92 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 656,00	769,20	30 000,00	30 000,00	0,00
2313	Constructions	1 656,00	769,20	30 000,00	30 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-30 769,20
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 129 (1)
LIBELLE : Création local Distributeur Automatique de Billets

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 130 (1)
LIBELLE : Rénovation énergétique Mairie Mairie annexe MDL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		39 277,05	a 56 533,10	3 696,00	b 3 696,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	39 277,05	56 533,10	2 696,00	2 696,00	0,00
2313	Constructions	39 277,05	56 533,10	2 696,00	2 696,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 20 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	20 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	10 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	10 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-40 229,10
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 131 (1)
LIBELLE : Mise en place vidéoprotection sur la commune

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 352,00	a 9 354,00	49 200,00	b 49 200,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 352,00	9 354,00	49 200,00	49 200,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 352,00	9 354,00	49 200,00	49 200,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-58 554,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 132 (1)
LIBELLE : Travaux d'installation coeur de réseaux Mairie

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	61 000,00	b 61 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	61 000,00	61 000,00	0,00
21533	Réseaux câblés	0,00	0,00	61 000,00	61 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-61 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 133 (1)
LIBELLE : Terrain synthétique

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	60 000,00	b 60 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-60 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 134 (1)
LIBELLE : Déploiement de la Fibre Optique Noire

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	71 000,00	b 71 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	71 000,00	71 000,00	0,00
21533	Réseaux câblés	0,00	0,00	71 000,00	71 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoins de financement si négatif	-71 000,00
--	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 82 (1)
LIBELLE : Aménag° locaux scolaires et péris GS GENIBRAT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 579 955,18	a 4 661,18	10 171,00	b 10 171,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	198 184,24	4 661,18	8 171,00	8 171,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	1 590,68	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	11 915,45	4 436,78	5 689,00	5 689,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	620,34	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	1 902,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	33 513,17	224,40	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	75 274,63	0,00	1 221,00	1 221,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	73 367,97	0,00	1 261,00	1 261,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 381 770,94	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	2 236 565,22	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	145 205,72	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 9 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	9 500,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	9 500,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 332,18
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

MAIRIE DE FONTENILLES - BUDGET COMMUNAL M 14 - BP - 2022

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

IV
A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	429 968	116 194	68 800	98 313	25 770	1 492 677	0	0	0	916 516	6 300	3 154 538
- Equipements municipaux (2)		116 194	68 800	98 313	25 770	1 492 677	0	0	0	916 516	6 300	2 747 538
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	429 968											429 968
Dépenses d'ordre	93 000											93 000
Total dépenses de l'exercice	522 968	116 194	68 800	98 313	25 770	1 492 677	0	0	0	916 516	6 300	3 247 538
RAR N-1 et reports	0	85 679	9 354	39 617	9 945	40 256	0	0	0	167 611	0	352 462
Total cumulé dépenses d'investissement	522 968	201 873	78 154	137 930	35 715	1 532 933	0	0	0	1 084 127	6 300	3 600 000
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	2 261 541	41 023	1 978	67 157	3 557	275 638	0	0	622	57 084	0	2 708 600
RAR N-1 et reports	891 400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	891 400
Total cumulé recettes d'investissement	3 152 942	41 023	1 978	67 157	3 557	275 638	0	0	622	57 084	0	3 600 000

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	1 266 274	1 191 548	170 736	1 513 030	216 495	140 788	0	3 500	7 294	1 010 465	59 810	5 579 940
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	1 266 274	1 191 548	170 736	1 513 030	216 495	140 788	0	3 500	7 294	1 010 465	59 810	5 579 940
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	4 644 330	2 030	3 200	311 500	18 000	22 000	0	1 200	5 955	0	12 600	5 020 815
RAR N-1 et reports	559 125	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	559 125
Total cumulé recettes de fonctionnement	5 203 455	2 030	3 200	311 500	18 000	22 000	0	1 200	5 955	0	12 600	5 579 940

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

MAIRIE DE FONTENILLES - BUDGET COMMUNAL M 14 - BP - 2022

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

**IV
A1**

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses investissement	522 968	201 873	78 154	137 930	35 715	1 532 933	0	0	0	1 084 127	6 300	3 600 000	
Dépenses réelles	429 968	201 873	78 154	137 930	35 715	1 532 933	0	0	0	1 084 127	6 300	3 507 000	
010 Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
020 Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
10 Dotations, fonds divers et réserves	2 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 000	
13 Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
16 Emprunts et dettes assimilées	405 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	405 000	
18 Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
20 Immobilisations incorporelles	6 968	0	0	0	3 700	0	0	0	0	0	0	10 668	
204 Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
21 Immobilisations corporelles	6 000	59 034	19 600	85 389	32 015	156 037	0	0	0	107 398	6 300	471 773	
22 Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
23 Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	14 412	0	0	0	33 412	0	47 824	
26 Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
27 Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Opérations d'équipement	10 000	142 839	58 554	52 541	0	1 362 484	0	0	0	943 317	0	2 569 736	
106 PARC DE LASCRABERES	1 000	0	0	0	0	0	0	0	0	71 228	0	72 228	
107 Aménag*locaux scolaires et péris GS LAFONTAINE	1 000	0	0	38 709	0	0	0	0	0	0	0	39 709	
109 Accessibilité bâtiments publics	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
116 URBA RD 68 BONREPOS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	463 502	0	463 502	
119 TRAVAUX CTM GENIBRAT	1 000	0	0	0	0	0	0	0	0	37 858	0	38 858	
122 AMENAGEMENT CENTRE BOURG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 916	0	20 916	
123 POOL ROUTIER	0	0	0	0	0	0	0	0	0	259 043	0	259 043	
125 RENOUELEMENT PARC INFORMATIQUE	3 000	23 610	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26 610	
126 Création Espace La Fontaine	0	0	0	0	0	1 292 484	0	0	0	0	0	1 292 484	
128 Aménagement local vétérinaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 769	0	30 769	
129 Création local Distributeur Automatique de Billets	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

MAIRIE DE FONTENILLES - BUDGET COMMUNAL M 14 - BP - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
130	Rénovation énergétique Mairie Mairie annexe MDL	1 000	59 229	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60 229
131	Mise en place vidéoprotection sur la commune	0	0	58 554	0	0	0	0	0	0	0	0	58 554
132	Travaux d'installation coeur de réseaux Mairie	1 000	60 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	61 000
133	Terrain synthétique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60 000	0	60 000
134	Déploiement de la Fibre Optique Noire	1 000	0	0	0	0	70 000	0	0	0	0	0	71 000
82	Aménagt locaux scolaires et périls GS GENIBRAT	1 000	0	0	13 832	0	0	0	0	0	0	0	14 832
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dépenses d'ordre	93 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	93 000
040	Opérat* ordre transfert entre sections	93 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	93 000
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
	2 261 541	41 023	1 978	67 157	3 557	275 638	0	0	622	57 084	0	0	2 708 600
Total recettes investissement	2 261 541	41 023	1 978	67 157	3 557	275 638	0	0	622	57 084	0	0	2 708 600
Recettes réelles	1 639 600	20 000	0	45 000	0	264 000	0	0	0	40 000	0	0	2 008 600
010 Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024 Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10 Dotations, fonds divers et réserves	939 600	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	939 600
13 Subventions d'investissement	0	20 000	0	45 000	0	264 000	0	0	0	40 000	0	0	369 000
16 Emprunts et dettes assimilées	700 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	700 000
18 Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20 Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204 Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21 Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22 Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23 Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26 Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27 Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre	621 942	21 023	1 978	22 157	3 557	11 638	0	0	622	17 084	0	0	700 000

MAIRIE DE FONTENILLES - BUDGET COMMUNAL M 14 - BP - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
021	Virement de la sect* de fonctionnement	420 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	420 000
040	Opérat* ordre transfert entre sections	201 942	21 023	1 978	22 157	3 557	11 638	0	0	622	17 084	0	280 000
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de fonctionnement	1 266 274	1 191 548	170 736	1 513 030	216 495	140 788	0	3 500	7 294	1 010 465	59 810	5 579 940
Dépenses réelles	636 673	1 171 630	168 758	1 495 082	213 206	130 130	0	3 500	6 850	994 301	59 810	4 879 940
011 Charges à caractère général	101 643	217 617	46 271	385 835	70 436	128 560	0	3 500	6 850	524 256	21 832	1 507 000
012 Charges de personnel, frais assimilés	0	798 903	118 487	1 105 247	142 770	1 570	0	0	0	454 045	37 978	2 659 000
014 Atténuations de produits	230 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	230 000
022 Dépenses imprévues	57 223	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	57 223
65 Autres charges de gestion courante	108 081	135 110	4 000	3 000	0	0	0	0	0	16 000	0	266 191
656 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66 Charges financières	111 526	0	0	1 000	0	0	0	0	0	0	0	112 526
67 Charges exceptionnelles	22 000	20 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	42 000
68 Dot. aux amortissements et provisions	6 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 000
Dépenses d'ordre	629 601	19 918	1 978	17 948	3 289	10 658	0	0	444	16 164	0	700 000
023 Virement à la section d'investissement	420 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	420 000
042 Opérat* ordre transfert entre sections	209 601	19 918	1 978	17 948	3 289	10 658	0	0	444	16 164	0	280 000
043 Opérat* ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES

RECETTES												
Total recettes de fonctionnement	4 644 330	2 030	3 200	311 500	18 000	22 000	0	1 200	5 955	0	12 600	5 020 815
Recettes réelles	4 551 330	2 030	3 200	311 500	18 000	22 000	0	1 200	5 955	0	12 600	4 927 815
013 Atténuations de charges	75 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	75 000
70 Produits des services, du domaine, vente	96 000	2 030	3 200	250 000	4 000	0	0	200	0	0	12 600	368 030
73 Impôts et taxes	3 464 390	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 464 390
74 Dotations et participations	913 840	0	0	61 500	14 000	22 000	0	1 000	0	0	0	1 012 340
75 Autres produits de gestion courante	100	0	0	0	0	0	0	0	5 955	0	0	6 055
76 Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

MAIRIE DE FONTENILLES - BUDGET COMMUNAL M 14 - BP - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
77	Produits exceptionnels	2 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 000
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>93 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>93 000</i>
042	<i>Opérat* ordre transfert entre sections</i>	<i>93 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>93 000</i>
043	<i>Opérat* ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

MAIRIE DE FONTENILLES - BUDGET COMMUNAL M 14 - BP - 2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					6 796 268,99									
1641 Emprunts en euros (total)					6 796 268,99									
07045034	Agence BANQUE POPULAIRE OCCITANE	08/02/2010	01/03/2010	03/09/2010	500 000,00	F		3,900	3,900		S	X Echéance constante		A-1
1210806	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	29/04/2012	30/04/2012	01/02/2013	500 000,00	F		4,510	5,340		A	X Echéance constante		A-1
2009101A000001	CAISSE CAISSE EPARGNE MIDI PYRENEES	25/02/2015	25/02/2015	25/02/2015	862 500,00	F		4,320	4,320		A	C		A-1
2009101A000002	CAISSE CAISSE EPARGNE MIDI PYRENEES	25/02/2015	15/04/2015	15/04/2015	450 000,00	F		4,320	4,320		A	C		A-1
2009101A000003	CAISSE CAISSE EPARGNE MIDI PYRENEES	25/02/2015	25/11/2015	25/11/2015	102 450,00	F		4,320	4,320		A	C		A-1
2011047	CAISSE CAISSE EPARGNE MIDI PYRENEES	17/04/2011	14/12/2011	14/01/2013	880 000,00	F		3,500	2,582		A	C		A-1
5016567	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	23/10/2013	01/12/2013	01/05/2014	700 000,00	F		1,110	1,826		S	C		A-1
534955	Agence CREDIT AGRICOLE TOULOUSE	25/09/2017	01/06/2018	05/09/2018	500 000,00	F		1,500	1,507		T	C	O	A-1
5422011 EX 2011047	CAISSE CAISSE EPARGNE MIDI PYRENEES	17/04/2011	18/04/2011	19/07/2011	250 000,00	F		3,340	2,296		T	C		A-1
5422063 EX 2011047	CAISSE CAISSE EPARGNE MIDI PYRENEES	17/04/2011	26/08/2011	26/11/2011	250 000,00	F		3,340	2,560		T	C		A-1
MIN156888EUR/0157738/001	CAISSE CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOC	06/08/2001	01/08/2002	01/01/2003	381 122,54	F		5,350	5,350		A	X Echéance constante		A-1
MIN282697EUR/0302127/006	CAISSE CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOC	19/06/2001	25/04/2002	01/05/2003	20 196,45	R	EURIBOR	3,000	1,742		T	P		A-1
MON268311EUR/0286581/001	CAISSE CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOC	02/02/2010	15/06/2010	01/12/2010	400 000,00	F		4,240	4,240		A	X Echéance constante		A-1
T1GR5R014PR	Agence CREDIT AGRICOLE TOULOUSE	18/01/2011	19/01/2011	20/01/2011	500 000,00	F		3,570	3,790		S	X Echéance constante		A-1

MAIRIE DE FONTENILLES - BUDGET COMMUNAL M 14 - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
T1HGRK015PR	Agence CREDIT AGRICOLE TOULOUSE	22/10/2010	01/01/2011	20/04/2011	500 000,00	F		3,300	3,331		S	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					53 087,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					53 087,00									
1880226000400	Syndicat SYNDICAT DPTAL ELECTRICITE HAUTE GARONNE	01/01/2011	01/01/2011	01/01/2011	4 585,00	F		2,510	2,999		A	X Echéance constante		A-1

MAIRIE DE FONTENILLES - BUDGET COMMUNAL M 14 - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1880226001800	Syndicat SYNDICAT DPTAL ELECTRICITE HAUTE GARONNE	01/01/2011	01/01/2011	01/01/2011	5 803,00	F		2,510	2,999		A	X Echéance constante		A-1
1880226012600	Syndicat SYNDICAT DPTAL ELECTRICITE HAUTE GARONNE	01/01/2011	01/01/2011	01/01/2011	13 187,00	F		2,510	2,999		A	X Echéance constante		A-1
1880226012800	Syndicat SYNDICAT DPTAL ELECTRICITE HAUTE GARONNE	01/01/2011	01/01/2011	01/01/2011	29 512,00	F		2,510	2,999		A	X Echéance constante		A-1
Total général					6 849 355,99									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

MAIRIE DE FONTENILLES - BUDGET COMMUNAL M 14 - BP - 2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 658 238,12					392 396,68	109 252,72	0,00	55 826,94
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 658 238,12					392 396,68	109 252,72	0,00	55 826,94
07045034		0,00	A-1	260 025,21	8,17	F		3,900	26 349,40	9 886,56	0,00	2 987,16
1210806		0,00	A-1	240 222,14	5,08	F		5,340	35 754,90	10 834,02	0,00	8 453,01
2009101A000001		0,00	A-1	517 500,00	8,08	F		4,320	57 500,00	22 356,00	0,00	16 891,20
2009101A000002		0,00	A-1	270 000,00	8,25	F		4,320	30 000,00	11 664,00	0,00	7 372,80
2009101A000003		0,00	A-1	61 470,00	8,83	F		4,320	6 830,00	2 655,50	0,00	236,05
2011047		0,00	A-1	484 000,00	10,00	F		2,582	44 000,00	8 034,40	0,00	7 040,24
5016567		0,00	A-1	426 829,28	12,33	F		1,826	34 146,34	7 320,13	0,00	1 145,33
534955		0,00	A-1	397 058,84	13,42	F		1,507	29 411,76	5 790,44	0,00	398,29
5422011 EX 2011047		0,00	A-1	121 875,00	9,25	F		2,296	12 500,00	1 617,20	0,00	301,87
5422063 EX 2011047		0,00	A-1	121 875,00	9,58	F		2,560	12 500,00	1 464,84	0,00	132,92
MIN156888EUR/0157738/001		0,00	A-1	29 896,61	0,00	F		5,350	29 896,61	1 599,47	0,00	0,00
MIN282697EUR/0302127/006		0,00	A-1	1 647,28	1,08	R	EURIBOR	1,742	1 312,95	0,00	0,00	0,00
MON268311EUR/0286581/001		0,00	A-1	191 071,68	7,25	F		4,240	20 559,93	8 101,44	0,00	5 422,28
T1GR5R014PR		0,00	A-1	269 180,60	8,50	F		3,790	25 838,66	9 375,45	0,00	3 885,15
T1HGRK015PR		0,00	A-1	265 586,48	8,75	F		3,331	25 796,13	8 553,27	0,00	1 560,64
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE FONTENILLES - BUDGET COMMUNAL M 14 - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		5 051,64					5 051,64	126,80	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		5 051,64					5 051,64	126,80	0,00	0,00
1880226000400		0,00	A-1	436,29	0,00	F	2,999	436,29	10,96	0,00	0,00	0,00
1880226001800		0,00	A-1	552,21	0,00	F	2,999	552,21	13,85	0,00	0,00	0,00
1880226012600		0,00	A-1	1 254,82	0,00	F	2,999	1 254,82	31,50	0,00	0,00	0,00
1880226012800		0,00	A-1	2 808,32	0,00	F	2,999	2 808,32	70,49	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 663 289,76				397 448,32	109 379,52	0,00	0,00	55 826,94

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

**IV
A2.3**

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

MAIRIE DE FONTENILLES - BUDGET COMMUNAL M 14 - BP - 2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	19	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,02	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 663 289,76	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	10	16/11/2010
L	2031 Frais d'études	5	16/11/2010
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2	16/11/2010
L	2051 Concessions et droits similaires	2	16/11/2010
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	20	16/11/2010
L	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	20	16/11/2010
L	2152 Installations de voirie	20	16/11/2010
L	21571 Matériel roulant - Voirie	10	16/11/2010
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	20	16/11/2010
L	2182 Matériel de transport	8	16/11/2010
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	5	16/11/2010
L	2184 Mobilier	12	16/11/2010
L	2188 Autres immobilisations corporelles	10	16/11/2010

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		420 000,00	I 420 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		405 000,00	405 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	399 000,00	399 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	6 000,00	6 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		15 000,00	15 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	2 000,00	2 000,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	13 000,00	13 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	420 000,00	352 462,11	0,00	772 462,11

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		839 599,79	839 599,79
Ressources propres externes de l'année (a)		139 599,79	139 599,79
10222	FCTVA	46 599,79	46 599,79
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	93 000,00	93 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		700 000,00	700 000,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation des document</i>	351,26	351,26
28031	<i>Frais d'études</i>	1 700,21	1 700,21
2804131	<i>Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel</i>	935,87	935,87
28041642	<i>IC : Bâtiments, installations</i>	0,00	0,00
2804412	<i>Sub nat org pub - Bâtiments, installat°</i>	72 174,33	72 174,33
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	17 896,36	17 896,36
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	173,94	173,94
281311	<i>Hôtel de ville</i>	749,80	749,80
281312	<i>Bâtiments scolaires</i>	2 147,00	2 147,00
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	18 166,55	18 166,55
281533	<i>Réseaux câblés</i>	444,00	444,00
281568	<i>Autres matériels, outillages incendie</i>	7 137,25	7 137,25
281571	<i>Matériel roulant</i>	20 731,98	20 731,98
281578	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	626,13	626,13
28158	<i>Autres installat°, matériel et outillage</i>	19 362,53	19 362,53
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	11 839,42	11 839,42
28182	<i>Matériel de transport</i>	15 583,39	15 583,39
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	19 808,49	19 808,49
28184	<i>Mobilier</i>	11 672,41	11 672,41
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	58 499,08	58 499,08
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	420 000,00	420 000,00

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
-------------------------------------	--	---------------------------------------	------------------------------	-----------------

Total ressources propres disponibles	839 599,79	0,00	891 400,21	800 000,00	2 531 000,00
---	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	---------------------

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	772 462,11
Ressources propres disponibles	IV	2 531 000,00
Solde	V = IV – II (6)	1 758 537,89

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					1 061 717,10	828 999,99										16 435,33	36 116,90	
AGAPEI	2015	C	AGAPEI MAS PHARE	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	344 721,90	288 704,64	33,17	T	F	1,590	F	1,590	-		4 539,02	8 618,04		
AGAPEI	2015	C	AGAPEI MAS PHARE FONCIER	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	125 768,70	71 268,80	8,17	T	F	0,570	F	0,570	-		388,31	8 384,60		
AGAPEI	2015	C	AGAPEI MAS PHARE	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	201 171,90	135 791,00	13,17	T	F	2,510	F	2,510	-		3 313,68	10 058,60		
AGAPEI	2015	C	AGAPEI MAS PHARE FONCIER 2	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	251 004,60	210 216,32	33,17	T	F	3,240	F	3,240	-		6 734,77	6 275,12		
COLOMIERS HABITAT	2015	X Echéance constante	LES MARRONNIERS PLAÏ	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	57 300,00	49 824,80	33,00	A	F	0,800	F	0,800	-		398,60	1 280,98		
COLOMIERS HABITAT	2015	X Echéance constante	LES MARRONNIERS PLAIFONCIER	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	15 300,00	13 769,19	43,00	A	F	0,800	F	0,800	-		110,15	262,33		
COLOMIERS HABITAT	2015	X Echéance constante	MARRONNIERS PLUS	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	51 150,00	45 387,14	33,00	A	F	1,600	F	1,600	-		726,19	1 014,98		
COLOMIERS HABITAT	2015	X Echéance constante	marronniers plus foncier	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	15 300,00	14 038,10	43,00	A	F	1,600	F	1,600	-		224,61	222,25		

MAIRIE DE FONTENILLES - BUDGET COMMUNAL M 14 - BP - 2022

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					6 518 971,30	5 139 053,88										108 830,74	134 038,61	
ALTEAL COLOMIERS HABITAT	2008	X Echéance constante	Construct*5 Log*loc/soc-Résidence les charmillles	CAISSE CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOC	136 500,00	108 689,27	25,83	A	F	3,100	F	3,100	-			3 369,37	2 631,78	
ALTEAL COLOMIERS HABITAT	2008	X Echéance constante	Acquisit* terrains 5 logemts loc-Résidence Les Charmilles	CAISSE CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOC	60 053,00	51 930,38	35,83	A	F	3,100	F	3,100	-			1 609,84	768,66	
CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOC	2008	X Echéance constante	4 Logements location/Accession-Centre du Village	SOCIETE ANONYME HLM LES CHALETS	147 369,60	85 569,42	16,83	A	F	0,000	F	0,000	-			0,00	4 753,86	
HLM COLOMIERS HABITAT	2015	P	2 LOGEMENTS PSLA RESIDENCE LABOURDETTE 2 CHEMIN DU GARROUSSET	SA CREDIT FONCIER DE FRANCE	88 500,00	66 959,89	17,75	T	F	1,500	F	1,500	-			986,09	3 265,60	
HLM COLOMIERS HABITAT	2015	X Echéance constante	PLAI A LA CONSTRUCTION LA BOURDETTE 2	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	106 500,00	92 606,33	33,00	A	F	0,800	F	0,550	-			509,33	2 380,88	
HLM COLOMIERS HABITAT	2015	X Echéance constante	PLUS A LA CONSTRUCTION LA BOURDETTE 2	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	213 000,00	188 618,25	32,67	A	F	1,600	F	1,350	-			2 946,35	4 294,20	
HLM COLOMIERS HABITAT	2015	X Echéance constante	PLAI CHARGE FONCIERE A LA CONSTRUCTION LA BOURDETTE 2	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	51 900,00	46 707,31	43,00	A	F	0,800	F	0,550	-			256,89	889,84	
HLM COLOMIERS HABITAT	2015	X Echéance constante	PLUS CHARGE FONCIERE LA BOURDETTE 2	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	103 800,00	95 238,67	43,00	A	F	1,600	F	1,350	-			1 285,72	1 507,85	

MAIRIE DE FONTENILLES - BUDGET COMMUNAL M 14 - BP - 2022

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HLM LES CHALETS	2006	X Echéance constante	Acqu+construction 8 logements-Lot Les Magnolias I	CAISSE CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOC	237 757,00	118 878,55	13,83	A	F	0,000	F	0,000	-		0,00	7 925,23		
HLM LES CHALETS	2006	X Echéance constante	Acqu+construction 10 logements-Lot Les Magnolias II	CAISSE CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOC	361 497,00	180 748,50	13,83	A	F	0,000	F	0,000	-		0,00	12 049,90		
HLM LES CHALETS	2006	X Echéance constante	Construction 12 logements-Lot Les Magnolias III	CAISSE CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOC	431 424,00	215 712,00	13,83	A	F	0,000	F	0,000	-		0,00	14 380,80		
HLM LES CHALETS	2006	X Echéance constante	Acquisit* terrains Lot Magnolias-I II III et centre bourg	CAISSE CAISSE EPARGNE MIDI PYRENEES	497 400,00	433 682,10	33,83	A	F	4,100	F	4,100	-		17 780,97	5 771,00		
HLM LES CHALETS	2005	X Echéance constante	Travaux amélioration CAT-Clermont Capelas	CAISSE CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOC	43 150,00	12 227,81	2,83	A	F	4,930	F	4,930	-		603,32	2 839,80		
HLM LES CHALETS	2007	X Echéance constante	Construction 14 Logements-Lot*Les Magnolias II	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	189 626,00	150 303,36	24,83	A	F	3,550	F	3,550	-		5 335,77	3 612,89		
HLM LES CHALETS	2007	X Echéance constante	Acquisition terrains 14 logement-Lot Les Magnolias III	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	75 092,00	65 077,41	34,83	A	F	3,550	F	3,550	-		2 310,25	920,12		
HLM LES CHALETS	2007	X Echéance constante	Construction 14 logements-Lot Les Magnolias III	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	189 588,00	150 273,17	24,83	A	F	3,550	F	3,550	-		5 334,70	3 612,17		
HLM LES CHALETS	2006	X Echéance constante	Acquisition terrains 11 logement-Lot Les Magnolias I	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	69 386,00	59 737,93	33,83	A	F	3,750	F	3,750	-		2 240,17	852,66		
HLM LES CHALETS	2006	X Echéance constante	Construction 11 logements-Lot Les Magnolias I	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	155 905,00	121 707,84	23,83	A	F	3,750	F	3,750	-		4 564,04	3 022,21		
HLM LES CHALETS	2011	X Echéance constante	CONSTRUCT* 4 LOGEMENTS PLAI-VILLAS DE LARCAN	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	107 955,60	86 386,41	28,67	A	F	2,050	F	2,050	-		1 770,92	2 210,17		
HLM LES CHALETS	2007	X Echéance constante	Acqu. 14 log* Lot Magnolias II	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	79 817,00	69 172,15	34,83	A	F	3,550	F	3,550	-		2 455,61	978,03		

MAIRIE DE FONTENILLES - BUDGET COMMUNAL M 14 - BP - 2022

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HLM LES CHALETS	2011	X Echéance constante	CONSTRUCT* 4 LOGEMENTS PLAI-VILLAS DE LARCAN	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	33 048,60	28 348,00	38,67	A	F	2,050	F		2,050	-		581,13	481,67	
HLM LES CHALETS	2013	X Echéance constante	ACQ*VEFA 3 PLUS LDT LABOURDETTE-ACQUISIT*TERRAIN	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	31 559,10	27 696,77	39,83	A	F	1,750	F		1,750	-		484,69	467,57	
HLM LES CHALETS	2013	X Echéance constante	ACQ*VEFA 3 PLUS LDT LABOURDETTE-CONSTRUCTION	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	64 648,50	53 741,18	29,83	A	F	1,750	F		1,750	-		940,47	1 320,42	
HLM LES CHALETS	2013	X Echéance constante	ACQ*VEFA PLAI LDT LABOURDETTE-ACQ*TERRAIN	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	8 781,30	7 706,57	39,83	A	F	1,750	F		1,750	-		134,86	130,11	
HLM LES CHALETS	2013	X Echéance constante	ACQ*VEFA PLAI LDT LABOURDETTE-CONSTRUCTION	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	21 690,30	18 030,73	29,83	A	F	1,750	F		1,750	-		315,54	443,02	
HLM LES CHALETS	2015	X Echéance progressive	PLAI LAGARDE	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	61 780,50	54 270,36	32,92	A	F	0,550	F		0,550	A-1		298,49	1 306,48	
HLM LES CHALETS	2015	X Echéance progressive	PLAI FONCIER LAGARDE	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	15 774,60	14 346,09	43,17	A	F	0,550	F		0,550	A-1		78,90	248,94	
HLM LES CHALETS	2015	X Echéance progressive	PLUS LAGARDE	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	79 061,40	73 005,26	32,92	A	F	1,390	F		1,390	A-1		1 014,77	1 162,29	
HLM LES CHALETS	2015	X Echéance progressive	PLUS FONCIER LAGARDE	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	26 622,60	25 390,76	42,92	A	F	1,350	F		1,350	A-1		342,78	242,07	
HLM LES CHALETS	2015	X Echéance progressive	30 PLUS FONCIER RESIDENCES DU SAVES	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	234 643,80	221 966,26	44,00	A	F	1,600	F		1,600	-		3 551,46	2 752,96	
HLM LES CHALETS	2015	X Echéance progressive	30 PLUS TRAVAUX RESIDENCE DU SAVES	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	708 593,40	652 007,64	34,00	A	F	1,600	F		1,600	-		10 432,12	12 205,29	
HLM LES CHALETS	2015	X Echéance progressive	13 PLAI FONCIER RESIDENCES DU SAVES	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	64 052,40	59 534,41	44,00	A	F	0,800	F		0,800	-		476,28	946,60	
HLM LES CHALETS	2015	X Echéance progressive	13 PLAI FONCIER RESIDENCES DU SAVES	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	248 180,40	224 275,45	34,00	A	F	0,800	F		0,800	-		1 794,20	4 997,58	

MAIRIE DE FONTENILLES - BUDGET COMMUNAL M 14 - BP - 2022

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DEPARTEMENTAL H.L.M.	2006	X Echéance constante	Acquisit*terrain 19 log*Val Auss	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	103 670,10	89 255,01	33,83	A	F	3,750	F	3,750	-		3 347,06	1 273,95		
OFFICE PUBLIC DEPARTEMENTAL H.L.M.	2006	X Echéance constante	Construct*19 log*Val Aussonnelle	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	461 028,00	359 903,19	23,83	A	F	3,750	F	3,750	-		13 496,37	8 937,00		
OFFICE PUBLIC DEPARTEMENTAL H.L.M.	2006	X Echéance constante	Acquisit*immeuble 13 rue Maubec	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	10 245,90	8 648,41	33,83	A	F	3,250	F	3,250	-		281,07	136,25		
OFFICE PUBLIC DEPARTEMENTAL H.L.M.	2006	X Echéance constante	Construct*immeuble 13 rue Maubec	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	20 906,40	17 263,82	33,83	A	F	2,750	F	2,750	-		474,76	299,63		
SOCIETE FRANCAISE DES HABITATION ECONOMIQUES	2010	X Echéance constante	CONSTRUCTION 4 LOGEMENTS-LDT LABOURDETTE	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	50 517,90	38 657,88	27,83	A	F	1,050	F	1,050	-		405,91	1 147,29		
SOCIETE FRANCAISE DES HABITATION ECONOMIQUES	2010	X Echéance constante	ACQUISITION TERRAIN-LDT LABOURDETTE	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	142 816,80	121 554,98	37,83	A	F	1,850	F	1,850	-		2 248,77	2 153,99		
SOCIETE FRANCAISE DES HABITATION ECONOMIQUES	2010	X Echéance constante	CONSTR*19 LOGEMENTS-LDT LABOURDETTE	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	48 648,30	37 047,94	27,83	A	F	0,950	F	0,950	-		351,96	1 115,63		
SOCIETE FRANCAISE DES HABITATION ECONOMIQUES	2010	X Echéance constante	CONSTR*15 LOGEMENTS-LDT LABOURDETTE	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	257 213,10	204 095,25	27,83	A	F	1,850	F	1,850	-		3 775,76	5 381,27		
SOCIETE FRANCAISE DES HABITATION ECONOMIQUES	2011	X Echéance constante	CONSTRUCT* 14 LOGTS-VILLAS DE LARCAN	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	114 329,10	100 865,32	38,67	A	F	2,850	F	2,850	-		2 874,66	1 443,07		
SOCIETE FRANCAISE DES HABITATION ECONOMIQUES	2010	X Echéance constante	Acquisit*terrain-LDT LABOURDETTE	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	28 050,00	23 070,25	37,83	A	F	1,050	F	1,050	-		242,24	481,72		
SOCIETE FRANCAISE DES HABITATIONS ECONOMIQUES	2011	X Echéance constante	CONSTRUCT* 14 LOGTS-LES VILLAS DE LARCAN	CAISSE CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	336 888,60	278 145,60	28,67	A	F	2,850	F	2,850	-		7 927,15	6 296,16		

MAIRIE DE FONTENILLES - BUDGET COMMUNAL M 14 - BP - 2022

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
TOTAL GENERAL					7 580 688,40	5 968 053,87										125 266,07	170 155,51	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6574	1	SUBVENTION	Association BADMINTON CLUB FONTENILLES	Association	550,00
6574	2	SUBVENTION	Association COURIR A FONTENILLES	Association	500,00
6574	3	SUBVENTION	Association FONTENILLES FOOTBALL CLUB	Association	3 850,00
6574	4	SUBVENTION	Association JUDO CLUB FONTENILLES/LEGUEVIN	Association	1 500,00
6574	5	SUBVENTION	Association CLUB KARATE SHUKUKAI	Association	550,00
6574	6	SUBVENTION	Association LA BOULE FONTENILLOISE	Association	440,00
6574	7	SUBVENTION	Association SPORTIFS VOLONTAIRES	Association	300,00
6574	8	SUBVENTION	Association TAEKWONDO CLUB FONTENILLES	Association	870,00
6574	9	SUBVENTION	Association TENNIS CLUB FONTENILLOIS	Association	1 100,00
6574	10	SUBVENTION	Association TWIRLING BATON FONTENILLOIS	Association	600,00
6574	11	SUBVENTION	Association UNION SPORTIVE RUGBY CANTON OUEST 31	Association	3 850,00
6574	12	SUBVENTION	Association FONTENILLES GYM	Association	400,00
6574	13	SUBVENTION	Association AMAP DE FONTENILLES	Association	300,00
6574	14	SUBVENTION	Association SAINT LYS RADIO	Association	200,00
6574	15	SUBVENTION	Association FNACA COMITE DE FONTENILLES	Association	200,00
6574	16	SUBVENTION	Association LES PTITS LOUPS FONTENILLOIS	Association	300,00
6574	42	SUBVENTION	Association FONTENILLES VTT	Association	300,00
6574	18	SUBVENTION	Association AEROMODELISME FONTENILLOIS	Association	350,00
6574	43	SUBVENTION	Association LES GAMBETTES FONTENILLOISES	Association	150,00
6574	19	SUBVENTION	Association AMICALE DU 3EME AGE	Association	500,00
6574	20	SUBVENTION	Association ARTS ET LOISIRS A FONTENILLES	Association	300,00
6574	22	SUBVENTION	Association FONT EASY CREATIVE	Association	300,00
6574	23	SUBVENTION	Association FONTENILLES JAZZ DANCE	Association	400,00
6574	46	SUBVENTION	Association ARTTITUDES	Association	200,00
6574	24	SUBVENTION	Association ACCA DE FONTENILLES CHASSEURS	Association	300,00
6574	25	SUBVENTION	Association ASS PECHE ET PROTECTION MILIEU AQUATIQUE CANTON ST LYS	Association	500,00
6574	28	SUBVENTION	Association RAIL MINIATURE FONTENILLOIS	Association	350,00
6574	30	SUBVENTION	Association TROC DE CONNAISSANCES	Association	200,00
6574	32	SUBVENTION	Association COOPERATIVE SCOLAIRE GENIBRAT	Association	3 560,00
6574	33	SUBVENTION	Association COOP SCOL ECOLE MATERNELLE GROUPE SCOLAIRE LA FONTAINE	Association	1 260,00
6574	47	SUBVENTION	Association THE HAPPY SINGERS	Association	200,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	34	SUBVENTION	Association COOP SCOL ECOLE ELEMENTAIRE LAFONTAINE	Association	2 550,00
6574	36	SUBVENTION	Association FCPE/APE PRIMAIRE FONTENILLES	Association	200,00
6574	39	SUBVENTION	Association HAPPY ENGLISH	Association	300,00
6574	40	SUBVENTION	Association FONTENILLES HANDBALL	Association	350,00
6574	41	SUBVENTION	Association LA CAHUTE DU MELOMANE	Association	330,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

MAIRIE DE FONTENILLES - BUDGET COMMUNAL M 14 - BP - 2022

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		13,00	2,53	15,53	15,53	0,00	15,53
Adjoint administratif	C	3,00	1,67	4,67	4,67	0,00	4,67
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	2,00	0,86	2,86	2,86	0,00	2,86
Attaché Principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 1° cl.	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 2° cl.	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		18,00	8,20	26,20	26,20	1,00	27,20
Adjoint technique	C	2,00	6,49	8,49	8,49	0,00	8,49
Adjoint technique ppal 1° cl	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique ppal 2° cl	C	9,00	1,71	10,71	10,71	0,00	10,71
Agent de Maîtrise Principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien Territorial Ppal 1° cl	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	6,11	7,11	7,11	0,00	7,11
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat.	C	0,00	3,54	3,54	3,54	0,00	3,54
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	1,00	2,57	3,57	3,57	0,00	3,57
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		2,00	0,00	2,00	2,00	1,00	3,00
Adjoint du patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine ppal 1° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant de Conserva° Ppal 1° cl	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Assistant de conserv ppal 1° cl.	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	2,57	2,57	2,57	0,00	2,57
Adjoint d'animation	C	0,00	0,86	0,86	0,86	0,00	0,86
Adjoint d'animation ppal 2° cl	C	0,00	1,71	1,71	1,71	0,00	1,71

MAIRIE DE FONTENILLES - BUDGET COMMUNAL M 14 - BP - 2022

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Brigadier chef principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien-Brigadier	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		36,00	19,41	55,41	55,41	2,00	57,41

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

MAIRIE DE FONTENILLES - BUDGET COMMUNAL M 14 - BP - 2022

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				103 291,02		
Assistant de Conserva° Ppal 1° cl	B	CULT		40 084,81	A 3-2.2°	CDD
Technicien Territorial Ppal 1° cl	B	TECH		63 206,21	A 3-3.2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				245 806,33		
Adjoint Administratif	C	ADM		15 297,73	A 3-1	CDD
Adjoint animation	C	ANIM		4 291,28	A 3.-1	CDD
Adjoint animation	C	ANIM		14 360,69	A 3-1	CDD
Adjoint technique	C	TECH		3 648,68	A 3-1	CDD
Adjoint technique	C	TECH		15 160,83	A 3-1	CDD
Adjoint technique	C	TECH		23 137,81	A 3-1	CDD
Adjoint technique	C	TECH		22 703,48	A 3-1	CDD
Adjoint technique	C	TECH		6 243,92	A 3-1	CDD
Adjoint technique	C	TECH		3 541,21	A Autre	A CAE
Adjoint technique	C	TECH		16 880,38	A 3-1	CDD
Adjoint technique	C	TECH		23 177,50	A 3-1	CDD
Adjoint technique	C	TECH		31 151,27	A 3-1	CDD
Adjoint technique	C	TECH		20 767,61	A 3-1	CDD
Adjoint technique	C	TECH		31 151,27	A 3-1	CDD
Adjoint technique	C	TECH		2 504,07	A 3-b	CDD
Adjoint technique	C	TECH		2 504,07	A 3-b	CDD
Adjoint technique	C	TECH		2 504,07	A 3-b	CDD
Adjoint technique	C	TECH		6 780,46	A 3-b	CDD
TOTAL GENERAL				349 097,35		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

MAIRIE DE FONTENILLES - BUDGET COMMUNAL M 14 - BP - 2022

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
SDEHG		SFP	48 427,64
SMEPE		SFP	400,00
SDIS		SFP	42 270,59

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	5 054 715,00	4,01	45,49	0,00	2 299 390,00	4,01
TFPNB	41 302,00	3,77	121,30	0,00	50 099,00	3,77
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	5 096 017,00	4,00			2 349 489,00	4,00